

Ordre des Avocats 16, Rue Régale - ☎ 04 66 36 25 25

Bâtonnier **Monsieur le Bâtonnier Olivier GOUJON**

Administrateurs EFACS

Titulaire **Maître Colette de
CLERCQ-BROQUERE**
Présidente de l'EFACS

04 66 76 39 20

Suppléant

**Maître Hervé Georges
BASCOU**

04 66 36 91 36



Droit des étrangers

Séance d'actualisation des connaissances

Madame le Premier Conseiller Elydia FERNANDEZ

Commissaire du Gouvernement
Cour Administrative d'Appel de Marseille

Actualisation

Monsieur Nicolas FERRAN

Membre de la CIMADE Montpellier

Objectif

Actualisation des connaissances textuelles et jurisprudentielles

Vendredi 10 Octobre 08

9 h – 13 h

Contenu

- Entrée et séjour
- Éloignement

Demi-journée

Méthode

Présentation synthétique des innovations, revirements de jurisprudence sur le fondement des textes et de leurs modifications récentes

Places limitées à 40

120 €

Lieu de formation : Maison des Avocats

Réglementation professionnelle

Ouvert à tous

Maître Patrick LEONARD
Avocat au Barreau de Nîmes
Spécialiste en droit immobilier

Maniement de fonds

Objectif

- Connaissance de la CARPA
- Respect des obligations
- Incitation à son usage
- Vérification et vigilance

Vendredi 10 Octobre 08

14 h – 16 h

Contenu

- Rappel des textes en vigueur
- Obligation s'imposant aux avocats
- Délais et garantie
- Prélèvement d'honoraires
- Art 245 Du décret du 27 Novembre 1991

Demi-journée

Méthode

Utilisation des textes - Conseils d'application et recommandations

Places limitées à 60

Lieu de formation : Maison des Avocats

60 €

Droit fiscal

Public : spécialistes

Maître Jean-Marie BALDO
Avocat au Barreau de Nîmes
Spécialiste en droit fiscal

Fiscalité de la holding

Objectif et contenu

- La création de la société holding (modalités et motivations de la création)
- Le choix entre une société holding active et passive
- Activation de la holding animatrice
- Les conséquences fiscales de la création de la société holding
- ISF, TVA, IS intégration fiscale, taxe sur les salaires
- La transmission de la société holding
- Les risques fiscaux liés à la société holding (abus de droit, acte anormal de gestion)

Vendredi 10 Octobre 08

16 h – 19 h

Méthode

Présentation, analyse et échanges

Demi-journée

Places limitées à 40

Lieu de formation : Maison des Avocats

90 €

Techniques de communication

Ouvert à tous

Société de Production Artistique et Cinématographique Européenne (La SPACE) Intervenant : Fred SAUREL, formateur, auteur – réalisateur - producteur	Média training
Objectif et contenu Gagner aisance et confiance en soi lors des plaidoiries ou toute autre intervention en public Formation en deux étapes non dissociables	Jeudi 13 Novembre 08 14 h – 18 h
Première demi-journée <ul style="list-style-type: none">- Un temps de présentation individuelle filmée- Un temps d'exercices en groupe<ul style="list-style-type: none">* Prise de conscience du corps et de la voix* Respiration oratoire* Improvisations- Un temps de jeux de rôles et mises en situations filmées	Et Vendredi 14 Novembre 08 9 h – 13 h
Deuxième demi-journée <ul style="list-style-type: none">- Analyse et commentaires individualisés des prises de vues- Exercices de perfectionnement issus de cette analyse	
Méthode Allier les outils de l'art dramatique et les techniques audiovisuelles pour permettre une optimisation des techniques de communication	<i>Deux demi-journées indissociables</i> <i>Places limitées à 12</i>
<i>Lieu de formation : Maison des Avocats</i>	240 €

Droit Pénal / Procédure pénale

Public : Les avocats intéressés par la matière pénale, confrontés aux procès de mœurs

Monsieur le Bâtonnier Jean-Pierre CABANES Avocat au Barreau de Nîmes	Les infractions aux mœurs
Objectif La matière est singulièrement délicate et explosive. La personnalité du Président d'audience peut se révéler déterminante de même que le comportement du prévenu / accusé ou de la partie civile L'avocat doit jongler avec ces paramètres. C'est probablement l'un des domaines les plus incertains de la défense pénale	Vendredi 14 Novembre 08 14 h – 17 h
Contenu <ul style="list-style-type: none">- Les différentes catégories d'infractions aux mœurs- Application des nouvelles règles de prescription en pénal et en civil	
Méthode Jeu de questions / réponses entre la salle et l'intervenant en puisant toujours des exemples concrets Remise d'un tableau permettant d'identifier les différentes catégories, car les dernières évolutions législatives compliquent extrêmement la situation	<i>Demi-journée</i> <i>Places limitées à 40</i>
<i>Lieu de formation : Maison des Avocats</i>	90 €

Déontologie

Public : tous les avocats, collaborateurs, ou non, y compris les Bâtonniers

Maître Michel BEAUSSIER

Avocat au Barreau de Paris

Prévention du blanchiment des capitaux

Objectif et contenu

Les avocats sont soumis à des obligations déclaratives et de vigilance complexes. Les Bâtonniers eux, doivent non seulement évaluer la pertinence de la déclaration de soupçon, mais encore décider d'engager ou non des poursuites disciplinaires, dans l'hypothèse de carence ou de négligence des avocats.

Or, les textes applicables (loi du 11 mars 2004 et son décret d'application du 26 juin 2006) doivent être interprétés de façon restrictive et a minima, de telle sorte que notre secret professionnel soit protégé au mieux des intérêts de tous.

Méthode

Exposé interactif suivi d'échanges

Lieu de formation : Maison des Avocats

Samedi 15 Novembre 08

9 h 30 – 12 h 30

Demi-journée

Places limitées à 60

90 €

Procédure civile

Séance d'actualisation des connaissances

Maître Fabien WATREMET

Avoué près la Cour d'Appel de Montpellier

Actualisation

Vendredi 28 Novembre 08

9 h – 12 h

Demi-journée

Places limitées à 60

90 €

Objectif et contenu

Séance d'actualisation de procédure civile en fonction des dernières évolutions législatives et jurisprudentielles.

Méthode

Exposé théorique et pratique. Questions / Réponses – Echanges

Lieu de formation : Maison des professions libérales, 1 Allée Norbert Wiener

Droit des personnes

Public : spécialistes

Maître Frédéric BIBAL

Avocat au Barreau de Paris

Techniques d'évaluation du préjudice corporel Actualité de l'indemnisation du dommage corporel

Objectif

Donner aux avocats les outils de base et les nouveaux repères pour traiter un dossier de dommage corporel.

Vendredi 28 Novembre 08

13 h – 18 h

Contenu

- Le rapport Dintilhac et la loi du 21 Décembre 2006
- L'expertise médicale
- Le recours des tiers payeurs
- La construction de la demande

Demi-journée

Méthode

Présentation synthétique assortie d'exemples pratiques

Places limitées à 60

Lieu de formation : Maison des professions libérales, 1 Allée Norbert Wiener

150 €

Déontologie

Ouvert à tous

Monsieur le Bâtonnier Guy LAICK Avocat au Barreau de Nîmes	Facturation / Honoraires Table ronde
Objectif Règles et usages de la profession : débat	Vendredi 5 Décembre 08
Méthode Table ronde : échanges à partir des expériences et difficultés de chacun dans l'exercice au quotidien de la profession	9 h 30 – 12 h 30
<i>Lieu de formation : Maison des professions libérales, 1 Allée Norbert Wiener</i>	<i>Demi-journée</i>
	<i>Places limitées à 40</i>
	90 €

Droit du travail

Séance d'actualisation des connaissances

Cabinet BASCOU - RANC Avocats Nîmes - Paris - Avignon	Actualisation de connaissances
Objectif Séance d'actualisation de droit social en fonction des dernières évolutions législatives et jurisprudentielles	Vendredi 5 Décembre 08
Contenu <ul style="list-style-type: none">- La stratégie de l'actualité sociale- Les incontournables de la jurisprudence- La nouvelle gestion des heures supplémentaires	14 h – 17 h
Méthode Exposé théorique et pratique – Questions / Réponses – Échanges	<i>Demi-journée</i>
<i>Lieu de formation : Maison des professions libérales, 1 Allée Norbert Wiener</i>	<i>Places limitées à 60</i>
	90 €

Droit immobilier

Séance d'actualisation des connaissances

Monsieur Franck LESAGE Professeur associé à l'ICH de Montpellier Juriste d'entreprise	Les nouveaux délais de prescription en matière de construction
Objectif et contenu <ul style="list-style-type: none">- Révision des règles de prescription applicables en matière de responsabilité et d'assurance de la construction- Étude de l'impact de la loi du 17 juin 2008 sur les délais des différentes responsabilités et des différentes assurances de la construction	Vendredi 19 Décembre 08
Méthode <ul style="list-style-type: none">- Travail d'atelier à partir de l'analyse en commun de tableaux détaillant les régimes de prescription anciens et nouveaux- Analyse de cas pratiques récapitulatifs	9 h – 12 h 30
<i>Lieu de formation : Maison des professions libérales, 1 Allée Norbert Wiener</i>	<i>Demi-journée</i>
	<i>Places limitées à 60</i>
	105 €

Droit fiscal

Public : généralistes

Madame le Premier Conseiller Elydia FERNANDEZ

Commissaire du Gouvernement
Cour Administrative d'Appel de Marseille

Le recouvrement

en droit fiscal

Objectif

Familiarisation des participants au recouvrement de l'impôt et de son contentieux

Vendredi 16 janvier 09

Contenu

10 h – 13 h

- L'action en recouvrement
- Les moyens de s'opposer au recouvrement forcé
- Le contentieux du recouvrement

Méthode

Exposé théorique et pratique à partir des textes et de la jurisprudence
Questions / Réponses

Demi-journée

Places limitées à 50

Lieu de formation : Maison des professions libérales, 1 Allée Norbert Wiener

90 €

Droit fiscal

Séance d'actualisation des connaissances

Madame le Premier Conseiller Elydia FERNANDEZ

Commissaire du Gouvernement
Cour Administrative d'Appel de Marseille

Actualisation en droit fiscal

Vendredi 16 Janvier 09

Objectif

Mise à jour de la jurisprudence administrative en droit fiscal

14 h – 17 h

Contenu

Présentation thématique de décisions des juridictions administratives et des cours européennes marquant les évolutions jurisprudentielles en contentieux administratif du droit fiscal

Méthode

Exposé théorique et pratique – Exercices – Questions / Réponses autour des thèmes abordés

Demi-journée

Places limitées à 50

Lieu de formation : Maison des professions libérales, 1 Allée Norbert Wiener

90 €

Droit Pénal / Procédure pénale

Public : Les avocats intéressés par la matière pénale et qui ambitionnent de présenter la mention de spécialisation

Monsieur le Bâtonnier Jean-Pierre CABANES

Avocat au Barreau de Nîmes

Plaider aux assises

Objectif

Placer les avocats intéressés dans des situations pratiques, toujours envisagées sur un angle concret. Que faire ou ne pas faire dans une situation donnée

Vendredi 30 Janvier 09

14 h – 17 h

Contenu

- La spécificité dans la juridiction, la nécessité d'adapter son comportement et son discours aux circonstances de l'affaire et de l'audience
- Les droits de l'avocat lors du procès
- La maîtrise des incidents d'audience

Demi-journée

Méthode

Après un exposé préliminaire, jeu de questions / réponses

Places limitées à 40

Lieu de formation : Maison des Avocats

90 €

Droit fiscal

Public : spécialistes

Maître Michel ARNAUD

Avocat au Barreau de Montpellier

La réforme du droit à déduction de la TVA et incidence en matière de taxe sur les salaires

Objectif

- Appréhender les nouvelles règles du droit à déduction de la TVA en insistant sur la mise en pratique
- Conséquence sur la détermination du prorata de taxation (taxe sur les salaires)

Jeudi 26 Février 09

Contenu

- Exposé de la réforme
- Les nouvelles modalités de détermination de la TVA déductible
- Les régularisations de la TVA
- Assujettissement à la TVA et exonération de taxe sur les salaires
- Calcul du « prorata spécifique » taxe sur les salaires
- Articulation avec les règles TVA
- Affectation du personnel et « secteurs » de taxe sur les salaires
- Modalités de détermination de la base taxable
- Affectation des rémunérations
- Rémunérations des dirigeants / Solutions particulières

9 h 30 – 12 h 30

et

13 h 30 – 17 h

Journée complète

Méthode

- Formation associant les aspects théoriques et une approche pratique
- Remise d'un support de formation

Places limitées à 60

Lieu de formation : Maison des professions libérales, 1 Allée Norbert Wiener

195 €

Procédure civile

Public : généralistes

Monsieur Yves BLANC-SYLVESTRE Conseiller à la Cour d'appel de Montpellier	L'appel
Objectif Donner aux participants une culture juridique sur la procédure d'appel	Vendredi 27 Février 09
Contenu Procédure devant la cour d'Appel : - Appel Incident, provoqué - Forme et Mode de l'Appel - Procédure de mise en état devant la Cour - Incident d'appel - Effet de l'Appel	10 h – 13 h et 14 h – 17 h
Méthode Cours théorique et réponses aux questions <i>Lieu de formation : Maison des Avocats</i>	<i>Journée complète</i> <i>Places limitées à 40</i> 180 €

Droit immobilier

Public : spécialistes

Monsieur Franck LESAGE Professeur associé à l'ICH de Montpellier Juriste d'entreprise	Les responsabilités des constructeurs
Objectif et contenu	Samedi 28 Février 09
1. Avant la réception des travaux <ul style="list-style-type: none">Distinguer les différentes responsabilités supportées par les constructeurs avant la réception des travauxConnaître l'enjeu de cette réception	9 h 30 - 12 h 30 et
2. Après la réception des travaux <ul style="list-style-type: none">Distinguer les différentes conditions des garanties et responsabilités post-réceptionIdentifier les hypothèses de responsabilité de droit commun après réception	13 h 30 - 16 h 30
Méthode Travail d'atelier à partir de l'analyse en commun de cas pratiques <i>Lieu de formation : Maison des Avocats</i>	<i>Journée complète</i> <i>Places limitées à 30</i> 180 €

Droit de l'environnement/Droit de la consommation/ Droit rural/Droit communautaire

Ouvert à tous

<p>Monsieur Christian SIATKA Directeur R&D - École de l'ADN Chargé de cours à L'université de Nîmes</p> <p>Objectif Sensibiliser les participants aux réglementations françaises et européennes spécifiques à l'utilisation, la détection et la culture d'organismes génétiquement modifiés (OGM)</p> <p>Contenu OGM : définitions et réglementation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition d'un OGM / Pourquoi les OGM en agroalimentaire - Les avantages des plantes génétiquement modifiées - Les risques que présentent les OGM pour l'environnement ou la santé - Réglementation en vigueur, évolutions prévues, en France et en Europe <p>Cultures et expérimentation</p> <ul style="list-style-type: none"> - La levée du « moratoire de fait » / Les retombées du Grenelle de l'environnement - Le contrôle des essais et la détection d'OGM - Application pratique : détection d'un transgène sur le soja Round Up résistant <p>Méthode Les participants réalisent un contrôle par électrophorèse sur des échantillons. Ils sont comparés à deux échantillons de contrôle : un soja transgénique RRS, et un soja garanti non transgénique</p> <p><i>Lieu de formation : École de l'ADN, 19 grand rue à Nîmes</i></p>	<p>OGM, réglementation française et européenne</p> <p>Vendredi 13 Mars 09</p> <p>9 h – 12 h 30</p> <p>et</p> <p>13 h 30 – 17 h</p> <p><i>Journée complète</i></p> <p><i>Places limitées à 16</i></p> <p>210 €</p>
--	---

Droit immobilier

Public : spécialistes

<p>Monsieur Franck LESAGE Professeur associé à l'ICH de Montpellier Juriste d'entreprise</p> <p>Objectif et contenu</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyser le domaine d'application et le régime des deux assurances obligatoires - Intégrer la jurisprudence applicable à ces garanties - Rassembler les différentes conditions d'application de toutes les assurances non obligatoires <p>Méthode Travail d'atelier à partir de l'analyse en commun de cas pratiques</p> <p><i>Lieu de formation : Maison des Avocats</i></p>	<p>Les garanties d'assurance des constructeurs</p> <p>Samedi 14 Mars 09</p> <p>9 h 30 – 12 h 30</p> <p>et</p> <p>13 h 30 – 16 h 30</p> <p><i>Journée complète</i></p> <p><i>Places limitées à 30</i></p> <p>180 €</p>
---	---

Droits de l'Homme

Ouvert à tous

Acquérir le réflexe CEDH

Vendredi 20 Mars 09

14 h – 17 h

Maître Michel BOUGAIN

Avocat au Barreau de Perpignan

Objectif

Donner à ceux qui n'ont jamais utilisé la Convention européenne des droits de l'homme ou qui n'ont jamais pensé à le faire, l'envie de la découvrir et de l'utiliser

Contenu

- État des lieux : la méconnaissance de la Convention
- Comment la connaître et l'invoquer directement devant les juridictions françaises
- Maîtriser les règles de procédure
- Faire un inventaire des résultats déjà obtenus en droit français
- Imaginer la possible utilisation de la Convention, à partir du fil conducteur de la défense du permis de conduire, qui a pour objet de démontrer qu'aucune situation n'est jamais désespérée
- Envisager les diverses possibilités d'application de la Convention dans des domaines non encore jugés

Méthode

- Exposé en deux parties
- Questions à la fin de chaque partie
- Dialogue et échange d'idées en fin de session

Demi-journée

Lieu de formation : Maison des professions libérales, 1 Allée Norbert Wiener

Places limitées à 40

90 €

Vie professionnelle

Ouvert à tous

Quel avenir pour l'avocat de demain ? Table ronde

Vendredi 24 Avril 09

13 h 30 – 17 h 30

Maître Patrick LEONARD

Avocat au Barreau de Nîmes

Objectif et contenu

Sensibiliser les avocats à l'évolution de la profession à la suite des travaux de la Commission DARROIS

Élargir les champs d'activité : une nécessité...mais comment ?

Méthode

Des pistes de réflexion seront données aux participants pour favoriser l'échange et le partage des idées

Demi-journée

Places limitées à 60

Lieu de formation : Maison des Avocats

120 €

Droit de la Propriété Intellectuelle / Droit des Affaires

Séance d'actualisation des connaissances

<p>Madame Christine HUGON Professeur à l'Université Montpellier I</p> <p>Objectif Présentation de quelques tendances sensibles du droit du commerce électronique dont doivent tenir compte les entreprises qui exercent une activité économique par la voie électronique</p> <p>Contenu</p> <ul style="list-style-type: none"> - Commentaire des principaux apports de la loi n°2004-575 pour la confiance dans l'économie numérique <ul style="list-style-type: none"> o Le formalisme à travers Internet o Les obligations du commerçant électronique telles qu'elles découlent de ce texte o Les responsabilités des acteurs du commerce électronique - Le régime juridique des noms de domaine et son articulation avec le droit de la propriété intellectuelle <ul style="list-style-type: none"> o Le référencement des sites de commerce électronique o Un fonds de commerce électronique ? o Les règles applicables dans le commerce électronique transfrontière o Quelques aspects du droit de la distribution et du droit de la concurrence appliqués aux opérations de commerce électronique <p>Méthode</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation des grandes lignes à l'aide de documents PowerPoint - Approfondissement par un travail à partir de la jurisprudence <p><i>Lieu de formation : Maison des professions libérales, 1 Allée Norbert Wiener</i></p>	<p>Entreprises et commerce électronique</p> <p>Jeudi 15 Mai 09</p> <p>9 h 30 – 12 h 30</p> <p>et</p> <p>14 h – 17 h</p> <p><i>Journée complète</i></p> <p><i>Places limitées à 25</i></p> <p>180 €</p>
--	--

Droit social

Public : spécialistes

<p>Monsieur Régis TOURNIER Président de chambre à la Cour d'Appel de Nîmes</p> <p>Objectif et contenu</p> <p>Confrontation avec le droit Européen Evolution et actualisation</p> <p>Méthode</p> <p>Exposé interactif – Questions / Réponses</p> <p><i>Lieu de formation : Maison des Avocats</i></p>	<p>Procédure prud'homale et sociale</p> <p>Vendredi 5 Juin 09</p> <p>13 h 30 – 17 h 30</p> <p><i>Demi-journée</i></p> <p><i>Places limitées à 60</i></p> <p>120 €</p>
---	---

Management

Public : avocats « patrons » exclusivement

La roue du management

Jeudi 18 Juin 09

9 h 30 – 12 h 30

et

14 h – 18 h

Madame Valérie BISMUTH

Coach-consultante spécialisée dans l'accompagnement des avocats dans le développement de leur activité

Dirigeante et fondatrice de VB Consult

Institut de Développement et organisation et management juridique

Une journée pour établir le diagnostic de vos pertes de temps et découvrir des méthodes pour y remédier

Combien d'entre vous subissent le temps au lieu de le gérer ?

Pression des audiences, stress des clients, management de l'équipe, tâches de gestion qui se démultiplient, travaux administratifs pléthoriques, sont autant de raisons d'être surchargé et de voir son ratio de productivité diminuer

Pourtant, une heure de gain de temps par jour, appliquée à des tâches à forte valeur ajoutée, peut entraîner une augmentation significative des résultats de l'année. Et rares sont les personnes pour lesquelles il n'est pas possible de gagner cette heure quotidienne

Et si vous arrêtiez de subir le temps pour le gérer, en devenir maître, tout en augmentant votre efficacité, votre productivité et votre confort

Objectif et contenu

Vous aider à mieux analyser votre activité pour

- Mieux évaluer vos priorités
- Sortir du cercle infernal de l'urgence
- Vous recentrer sur vos cœurs de missions

Vous proposer des pistes concrètes d'organisation pour

- Gagner une heure par jour au minimum
- Optimiser votre gestion du temps et votre organisation
- Faciliter votre quotidien

Programme

- Tester votre efficacité
- Apprendre à travailler plus vite et plus efficacement
- Analyser et classer vos activités
- Faire l'inventaire de vos chronophages et mettre en place des solutions pour y remédier : l'organisation et la délégation
- Sortir du cercle infernal de l'urgence
- Changer de paradigme : passer de l'urgent à l'important
- Elargir votre vision au temps
- Acquérir des réflexes
- Optimiser la planification de votre travail

Méthodologies et outils

- Fiches d'actions interactives
- Explications, démonstrations et applications immédiates des outils et techniques étudiés
- Travail en groupe
- Etudes de cas pratiques
- Jeux d'illustration en séance
- Appropriation des techniques et plan d'application personnel
- Manuel de formation

Journée complète

Places limitées à 15

Lieu de formation : Maison des Avocats

210 €

Patrimoine

Public : spécialistes

Monsieur Lionel TIXIER Consultant Lexfi Associés Maître de Conférences associé à l'Université d'Auvergne	Cycle de Formation : Le Patrimoine De l'approche patrimoniale au service de l'avocat
Objectif et contenu L'approche patrimoniale au service de l'avocat. Cette approche consiste à découvrir son client sous un angle global (familial, matrimonial, fiscal, patrimonial, découverte des objectifs etc...) afin de traiter différemment les dossiers	Vendredi 18 Septembre 09 9 h – 12 h 30 et 13 h 30 – 17 h
Méthode Présentation sur PowerPoint. Questions / Réponses – Echanges	<i>Journée complète</i>
Suite du cycle en Avignon le 23 octobre 2009	<i>Places limitées à 60</i>
<i>Lieu de formation : Maison des avocats</i>	210 €

Droit public

Séance d'actualisation des connaissances

Une connaissance préalable de la réglementation des marchés publics est souhaitable pour en tirer profit

Madame Florence VILBOIS-CROS Responsable du Service juridique et des Marchés Publics de la Communauté d'agglomération de Béziers	Marchés publics
Objectif Appréhension des dernières jurisprudences administratives applicables à la matière et de leur impact	Vendredi 2 Octobre 09 9 h 30 – 12 h 30 et 14 h – 17 h
Contenu <ul style="list-style-type: none">- En fonction de l'actualité juridique, analyse des dernières décisions du Conseil d'État, des Cours Administratives d'Appel et le cas échéant des Tribunaux Administratifs- Application pratique et limites- Perspectives d'évolution	<i>Journée complète</i>
Méthode Exposé théorique et pratique / Questions / Réponses / Échanges	<i>Places limitées à 40</i>
<i>Lieu de formation : Maison des avocats</i>	180 €